

**Activités :** Nomenclature Budgétaire

**Objectifs :**

- Former des experts à la nouvelle nomenclature budgétaire marocaine
- Présenter le Système d'Information E-budget2 en lien avec la nomenclature budgétaire

**Activités :** Construction, Budgétisation et Gouvernance des Programmes

**Objectifs :**

- Maîtriser la construction des programmes budgétaires
- Renseigner les déterminants de la dépense
- Mettre en place la gouvernance des programmes

### COMPOSANTE 2 : Formation en matière de gestion budgétaire axée sur la performance

**Activités :** Pilotage de la Performance

**Objectifs :**

- Maîtriser les enjeux d'une démarche de performance
- Connaître le rôle et les responsabilités des acteurs de la performance
- Définir les pré-requis et les conditions de succès d'une démarche de performance

**Activités :** Mise en Œuvre et Suivi de la Performance

**Objectifs :**

- Maîtriser les grandes étapes du cycle de performance
- Être capable de faire évoluer les dispositifs de performance
- Être en capacité d'utiliser les dispositifs de performance comme outils d'aide à la décision

**Activités :** Voyage d'étude sur la gestion axée sur la performance, le système de suivi et d'évaluation

**Objectifs :**

- Présenter l'expérience d'un pays européen en matière de suivi et d'évaluation de la performance
- Echanger avec les responsables et cadres d'un ministère des finances européen sur les modalités de mise en place de la démarche de la performance

**Activités :** Amélioration du dispositif de performance

**Objectifs :**

- Être capable de se situer dans le dispositif de pilotage de la performance
- Maîtriser le cycle du dispositif de performance et en faire évoluer ses constituants
- Être en capacité de répondre à une mission d'audit de performance

**Activités :** Contrôle Interne Budgétaire et Audit Interne

**Objectifs :**

- Maîtriser les fondamentaux du contrôle interne
- Être capable d'utiliser des dispositifs d'évaluation, de hiérarchisation et de contrôle des risques
- Être en capacité de citer les grands principes d'une mission d'audit interne

**Activités :** Contrôle de Gestion

**Objectifs :**

- Être capable de situer le contrôle de gestion dans la chaîne de décision
- Maîtriser les grands principes de construction d'un tableau de bord
- Être en mesure de proposer des indicateurs pertinents pour aider à la décision du Top management

### COMPOSANTE 3 : Appuis techniques et dispositif de suivi de la formation

- Appuis techniques à la demande du bénéficiaire dans différents domaines liés à la mise en œuvre de la LOF
- Voyage d'étude sur les systèmes d'information
- Développement d'un dispositif de suivi et évaluation de la formation au bénéfice du MEFRA
- Formation de formateurs : niveau perfectionnement
- Formation de formateurs : niveau expert

### EQUIPE PROJET

**M. Patrick DELAGE**

Chef de projet  
Contrôleur budgétaire et comptable du ministère des armées  
patrick.delage.ext@intradef.gouv.fr

**M. Ahmed BERRADA**

Chef de projet  
Adjoint au Directeur du Budget chargé de la mise en œuvre de la LOF  
berrada@db.finances.gov.ma

**Mme Virginie MA-DUPONT**

Conseillère Résidente de jumelage  
virginie\_ma\_dupont@db.finances.gov.ma

**Mme Leila MAJLAL**

Homologue du CRJ  
Cheffe de service de la formation dans le domaine de la réforme budgétaire  
majlal@db.finances.gov.ma

**Mme Salma ZAHRAOUI**

Assistante de la Conseillère Résidente de jumelage  
szahraoui@db.finances.gov.ma

### CONTACT

**Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Direction du budget**

Boulevard Mohammed V, Quartier administratif, Rabat - Chellah  
E-mail : lof@db.finances.gov.ma / www.lof.finances.gov.ma



Jumelage financé par l'Union européenne  
dans le cadre du programme "Hakama"

(Appui européen à la réforme de la gouvernance publique au Maroc)

## Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Organique n° 130-13 relative à la loi de Finances

MA 15 ENI FI 01 17 (MA/49)

Etabli entre la Direction du Budget du Ministère de l'Economie, des Finances  
et de la Réforme de l'Administration et l'Agence française de Coopération  
Technique Internationale Expertise France.



## LA LOI ORGANIQUE N°130-13 RELATIVE À LA LOI DE FINANCES LEVIER POUR LA MODERNISATION DE LA GESTION PUBLIQUE

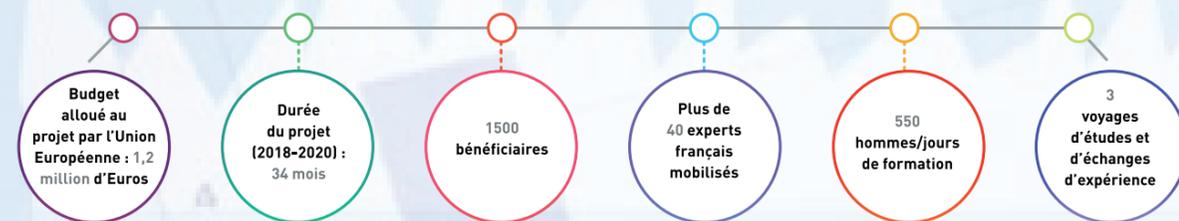
Adoptée en juin 2015, la Loi Organique n° 130-13 relative à la loi de Finances définit les principes régissant la gestion des finances publiques en terme de :

- Renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de la cohérence des politiques publiques ;
- Amélioration de la soutenabilité des finances publiques et de la lisibilité budgétaire ;
- Accroissement du rôle du Parlement dans le débat budgétaire, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques.

## LE JUMELAGE INSTITUTIONNEL : AU SERVICE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES GESTIONNAIRES PUBLICS

Afin d'accompagner et d'assister les départements ministériels et institutions dans le chantier de réforme de la LOF, la Direction du Budget et Expertise France ont conçu et mis en place un dispositif de formation, à travers un jumelage institutionnel portant sur «le Renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Organique n°130-13 relative à la loi de Finances». Ce jumelage financé par l'Union Européenne permettra un transfert de savoir-faire, de compétence et d'expérience.

### LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION



### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION LOF

Les objectifs de la formation LOF sont :

- Créer un vivier de formateurs LOF composé des acteurs de la gestion budgétaire ;
- Renforcer les compétences des gestionnaires publics dans la mise en œuvre effective des dispositions de la LOF ;
- Ancrer les principes de bonne gouvernance et de responsabilité dans l'esprit des gestionnaires publics.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

- Démarrage du projet et séminaire de lancement.

JAN - AVR

AVR - JUIL

- Initiation en Andragogie
- Nomenclature budgétaire
- Construction, Budgétisation et Gouvernance des Programmes

SEP - DEC

- Initiation en Andragogie
- Pilotage de la Performance
- Mise en Œuvre et Suivi de la Performance

JAN - AVR

- Nomenclature Budgétaire
- Programmation Budgétaire Triennale

JUIN - DEC

- Perfectionnement en Andragogie
- Contrôle Interne, Budgétaire et Audit Interne

JAN - MAI

- Perfectionnement en andragogie
- Amélioration du Dispositif de Performance

JUIN - OCT

- Andragogie : Niveau Expert
- Contrôle de gestion
- Fin de jumelage séminaire de clôture

## POINTS FORTS DU JUMELAGE

La démarche adoptée dans le déploiement des actions de formation, intègre les approches suivantes :

Approche axée sur les besoins des gestionnaires

Approche participative : Co-construction des modules de formation entre experts français et gestionnaires marocains

Approche pragmatique, tenant compte des expériences des participants

Approche qualité : Amélioration du dispositif de formation à travers l'évaluation

## ACTIVITÉS DÉTAILLÉES

### COMPOSANTE 1 : Formation en matière de programmation et de budgétisation par programmes

**Activités :** Programmation Budgétaire Triennale (PBT)

- Objectifs :**
- Maîtriser les principes et le processus de la PBT
  - Définir le rôle des acteurs
  - Comprendre la méthodologie de la PBT

**Activités :** Voyage d'étude sur la Programmation Budgétaire Triennale

- Objectifs :**
- Présenter l'expérience d'un pays européen en matière de programmation budgétaire pluriannuelle
  - Échanger avec les responsables et cadres d'un ministère des finances européen sur les modalités de la programmation budgétaire pluriannuelle